



**Nous aimons les événements autonomes de collecte de fonds organisés par des sympathisant-es!**

En plus d'apporter un soutien financier à nos initiatives et programmes de recherche, ces événements contribuent à faire connaître notre mission et notre travail et nous relient à des personnes affectées par la maladie pulmonaire aux quatre coins du pays.

## **Guide pour organiser un événement autonome de collecte de fonds au bénéfice de l'Association pulmonaire du Canada**

L'Association pulmonaire du Canada (APC) est le principal organisme de bienfaisance au Canada qui travaille pour promouvoir la santé pulmonaire ainsi que la prévention et la prise en charge des maladies pulmonaires. Nous sommes la principale source d'informations fondées sur des données probantes en santé pulmonaire, pour les patient-es, leurs familles, les aidant-es, les professionnel-les de la santé et le grand public.

Nous dirigeons des efforts de plaidoyer et de sensibilisation pour favoriser des politiques et des lois qui protègent les poumons. Nous investissons dans l'avenir de la recherche en santé pulmonaire au Canada en finançant des chercheur(-euse)s émergent-es à l'échelle du pays. Mais nous ne pourrions accomplir ce travail vital sans les dons du public. Les événements autonomes de collecte de fonds, organisés par des tiers, sont une importante source de dons et de soutien pour l'Association pulmonaire du Canada. Ce guide vous fournira des idées et des conseils pour organiser votre événement du début à la fin. Si vous avez des questions qui ne sont pas abordées ici, n'hésitez pas à communiquer avec nous en tout temps.

### **Aperçu**

1. Lisez ce manuel. Vous y trouverez la réponse à la plupart de vos questions (sinon toutes). Assurez-vous de lire attentivement la page des conditions générales.
2. Faites-nous part de votre événement. Nous pouvons vous fournir des conseils d'expert-es sur des aspects clés de son organisation. De plus, selon le type d'événement que vous envisagez, vous pourriez avoir besoin de l'approbation préalable de l'APC.
3. Planifiez votre événement et réalisez-le.
4. Remettez-nous votre résumé financier et les fonds recueillis dans les 30 jours suivant l'événement.

Association pulmonaire du Canada

**R E S P I R E Z**

[www.poumon.ca](http://www.poumon.ca)

## Pour commencer : planifier votre événement

Pour vous aider à gérer tous les détails, nous vous conseillons d'utiliser une liste aide-mémoire de planification d'événement.

### Quoi?

Un événement de collecte de fonds par un tiers (ECFT) est un événement organisé par une personne, un groupe ou un organisme qui n'est PAS affilié à l'APC, dans le but de recueillir des fonds pour l'APC (ou en son nom).

Tout d'abord, décidez du type d'ECFT que vous souhaitez organiser. Vous avez deux choix :

- Vous pouvez organiser un événement et désigner l'Association pulmonaire du Canada comme bénéficiaire des profits nets ou des dons.

OU

- Vous pouvez ajouter un volet de collecte de fonds à un événement existant (comme un événement annuel d'entreprise, un mariage ou un anniversaire) et verser les dons à l'Association pulmonaire du Canada.

### Quand?

- Prévoyez votre événement suffisamment à l'avance pour avoir le temps de le planifier et de le publiciser adéquatement.
- Tenez compte des jours fériés nationaux et provinciaux.
- Assurez-vous que votre événement n'entre pas en concurrence avec un autre événement simultané dans votre communauté.

### Où?

- Les installations municipales (comme un centre communautaire ou un aréna) sont souvent des lieux centraux et abordables qui peuvent être loués pour des événements.
- N'oubliez pas que plusieurs installations ont leurs propres exigences pour les contrats de location, notamment au sujet de l'assurance responsabilité civile.
- Il est également important de s'assurer que le lieu de l'événement est accessible.

### Qui?

- L'organisation d'un événement réussi exige beaucoup de travail et de planification. Vous n'êtes pas obligé-e de tout faire vous-même.
- Selon le type d'événement, vous pourriez envisager de former un comité organisateur.
- Recrutez une équipe de bénévoles enthousiastes qui ont des compétences et des expériences diversifiées, pour vous aider à gérer les divers aspects de votre événement. Des personnes ayant une expérience en gestion de projets et d'événements, en communication, en marketing et en administration peuvent être particulièrement utiles!
- Vous aurez besoin d'aide le jour de l'événement? Prévoyez quelles tâches nécessitent de l'aide, recrutez des bénévoles et assignez-leur des rôles et responsabilités. Utilisez les médias sociaux pour joindre les personnes que vous connaissez.



**Rendez la collecte de fonds plus amusante grâce à ces idées emballantes d'activités de collecte de fonds saisonnières!**

### Printemps

- Vente-débaras
- Tirage au sort
- Lave-auto
- Tirage 50/50
- Karaoqué

### Été

- Tournoi de golf
- Barbecue
- Activité de type « o-thon » (dansothon, cyclothon)
- Chasse au trésor
- Compétition sportive

### Automne

- Journée décontractée au bureau
- Défilé de mode
- Salon d'artisanat
- Défi sportif
- Soirée de jeux
- Déjeuner de crêpes

### Hiver

- Soirée meurtre et mystère
- Jeu-questionnaire
- Bingo
- Repas-partage
- Soirée de quilles
- Soirée cinéma





## Trouvez votre POURQUOI (ou pour QUI).

Réfléchissez à la RAISON pour laquelle vous souhaitez recueillir des fonds pour l'Association pulmonaire du Canada (APC). L'histoire personnelle qui explique POURQUOI cette cause compte pour vous, et pour votre communauté, peut aider grandement à recueillir des dons et du soutien!

### Combien?

- Établissez un objectif de collecte de fonds et un plan pour l'atteindre.
- Élaborez un budget pour suivre vos dépenses et les revenus projetés. Votre budget devrait inclure toutes les dépenses prévisibles et une estimation des revenus générés.
- Un budget vous aidera à évaluer si vos tactiques et objectifs de collecte de fonds sont réalistes.
- Si vous avez besoin d'aide pour préparer votre budget, n'hésitez pas à nous en faire part!

### Promouvoir votre événement

- Publiez votre événement sur Facebook ou dans d'autres médias sociaux. Épinglez le message en haut de votre page. N'oubliez pas de publier un rappel quelques jours avant l'événement.
- Envisagez de créer une page Facebook spécifique à l'événement et partagez-la dans votre fil d'actualité.
- Annoncez-vous dans des calendriers d'événements locaux et communautaires en ligne et dans des groupes Facebook communautaires.
- Envisagez de créer une page de collecte de fonds en ligne (communiquez avec nous pour savoir comment procéder).
- Créez des affiches, des dépliants ou des cartes postales et distribuez-les à ou dans des commerces locaux. N'oubliez pas de demander leur permission avant d'afficher ou de distribuer quoi que ce soit.
- Les médias locaux sont souvent à la recherche de sujets positifs et humains. Parlez-leur de votre événement à l'avance pour les en informer.
- **Veillez noter** que vous devez obtenir la permission de l'Association pulmonaire du Canada avant d'utiliser son nom et/ou son logo dans tout matériel publicitaire.

### Bilan de l'événement

- Publiez des photos et le résultat de votre événement dans vos médias sociaux.
- N'oubliez pas de remercier les personnes qui ont contribué au succès de l'événement.
- Dans les 30 jours suivant la fin de l'événement, comptabilisez les fonds recueillis et remettez-les à l'Association pulmonaire du Canada. Nous enverrons des reçus à des fins fiscales aux donateur(-trice)s admissibles.

### Pour en savoir plus...

Association pulmonaire du Canada

(613) 569-6411

finance@lung.ca

## Conditions générales

- Aucun ECFT ne peut collecter des fonds sur commission.
- Aucun ECFT ne peut promouvoir ou soutenir un parti politique, un-e candidat-e politique, ou toute entité qui semble soutenir une activité politique.
- Aucun ECFT ne peut inclure de sollicitation directe (y compris, sans s'y limiter, le porte-à-porte ou le télémarketing).
- L'Association pulmonaire du Canada n'assume aucune responsabilité juridique ou financière liée à la publicité, à la promotion ou à la réalisation d'un ECFT.
- Vous devez obtenir la permission de l'Association pulmonaire du Canada avant d'utiliser son nom et/ou son logo dans tout matériel publicitaire.

### L'Association pulmonaire du Canada NE PEUT fournir ce qui suit :

- le remboursement de dépenses liées à votre événement
- la liste de ses donateur(-trice)s ou commanditaires
- la garantie de la présence d'employé-es ou de bénévoles lors de votre événement
- la sollicitation de dons ou de commandites auprès d'individus ou d'entreprises pour une vente aux enchères ou un tirage au sort
- un permis de jeu ou une assurance pour votre événement
- la garantie d'un affichage ou d'une autre forme de publicité avant l'événement, ou d'une couverture après celui-ci.

### Permis et assurances

- L'Association pulmonaire du Canada n'est responsable d'aucun dommage ou accident que pourraient subir des personnes ou des biens lors d'un événement.
- L'Association pulmonaire du Canada ne peut fournir de permis de jeu ou d'assurance pour votre événement.
- Le lieu que vous choisissez pourrait exiger une assurance pour l'événement ou la location. En tant qu'hôte, vous êtes responsable d'obtenir cette assurance. L'Association pulmonaire du Canada ne souscrira pas ou n'aidera pas à souscrire une assurance pour un ECFT et ne sera d'aucune façon tenue responsable à propos d'un ECFT.
- Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre événement est conforme à toutes les lois applicables en matière de jeux et de permis.
- Il est à noter qu'un permis de jeu est requis pour tout tirage au sort, tirage 50/50 ou autre tirage, et ce, AVANT l'impression ou la vente de billets.

### Reçus à des fins fiscales

L'Association pulmonaire du Canada est un organisme de bienfaisance enregistré qui adhère aux règles et règlements de l'Agence du revenu du Canada (ARC) afin de protéger son statut d'organisme de bienfaisance et ses donateur(-trice)s. Les conditions de l'ARC doivent être remplies avant que nous puissions émettre des reçus à des fins fiscales. Nous fournirons des reçus pour les dons en nature seulement si nous avons préalablement discuté de l'acceptation des biens et convenu d'une juste valeur marchande.

#### Des reçus à des fins fiscales SERONT délivrés :

- Uniquement aux personnes qui ont fait un don sans recevoir un article tangible ou un avantage en retour.
- Pour les dons versés directement à l'Association pulmonaire du Canada (c.-à-d. que les chèques de dons doivent être faits à l'ordre de l'Association pulmonaire du Canada).
- Une fois reçus les bénéficiaires nets, et la liste des noms et adresses des donateur(-trice)s et des montants de leurs dons.

#### AUCUN reçu à des fins fiscales ne sera délivré :

- À une personne qui a fait un don en échange d'un article tangible ou d'un avantage (p. ex., un billet de tirage ou 50/50).
- Pour les fonds ayant servi à couvrir des coûts de l'événement ou des dépenses administratives encourues dans le cadre de l'organisation ou de la tenue de l'ECFT.

**L'APC ne communique ni ne partage aucun nom ou renseignement concernant ses donateur(-trice)s.**

Your name

Contact information

Tax receipts will be issued for donations of \$20 or more unless specifically requested.

Please print.

Thank you for supporting the Canadian Lung Association!

	Full Name	Mailing Address (required for tax receipt)	Amount	Payment Method (cash, cheque, etc.)
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				
11.				
12.				
13.				
14.				
15.				
16.				
17.				
18.				
19.				
20.				
<b>TOTAL</b>				